



Chers amis, après plusieurs tentatives pour sensibiliser les grands du monde de la motoneige du quad et le Ministère des Transports du Québec j'ai décidé de revenir à la charge en vous présentant la solution logique, la solution majeure au danger que suscitent toutes ces traverses de routes aux sentiers des clubs de VHR. Partout sur le bord des routes provincial on peut voir qu'il y a une traverse d'un sentier de motoneige ou de quad, quand un poteau est planté dans le fossé annonçant avec une affiche jaune et noir qui indique que cette traverse est à 230 ou 170 mètres et plus loin à environ cette distance un autre poteau avec deux affiches, une avec une motoneige ou un quad et une grosse flèche noir juste avant la traverse à gauche du sentier indiquant que la traverse est là. Et bien maintenant voici la proposition majeure que je fais au Ministère des Transports du Québec, **planter ce poteau avec la flèche noire à droite du sentier et d'y poser une affiche officiel ARRÊT qui fait face à la sortie du sentier.** Toutes les traverses de routes des sentiers des Clubs de VHR seront alors identiques à travers le Québec, beaucoup plus sécuritaire et facile à reconnaître, et ces poteaux ARRÊT seront donc permanent beau temps mauvais temps. Et bien voilà, en espérant avoir bien expliqué ma proposition, et pour tout ceux qui appuient cette demande au Ministère des Transports du Québec svp, aimer, partager, et surtout participer à la pétition.

Je vous remercie de votre participation, et je profite de cette occasion pour vous souhaiter à tous une bonne et prudente saison.

Bob Petit Motoneigiste www.bobpetit.ca Facebook

